



PROJET D'ETABLISSEMENT 2023-2030

Conservatoire de Musique & de Danse du Tarn

ANNEXE 2

Modalités d'évaluation et de validation 2022/2023

MUSIQUE – Parcours « Instrument »

Jouer de la musique est avant tout un apprentissage culturel.

Outre les compétences techniques, la formation du musicien nécessite une curiosité par rapport aux différentes formes d'expression artistique, l'acquisition de références (époques, compositeurs, interprètes célèbres...).

Pour chaque instrument ou famille d'instrument, l'équipe du CMDT s'attache à mettre en œuvre un parcours d'apprentissage le plus complet et diversifié possible : cours individuels et/ou collectifs, cours avec des enseignants accompagnateurs, ateliers de Pratique Collective dans différents styles, stages, rencontres, master-classes...

Tout au long du parcours, les compétences acquises sont mentionnées dans un livret de suivi établi via l'interface de gestion « Opéra ». Ce livret est renseigné au fil de l'année par les différents enseignants qui accompagnent l'élève dans ses apprentissages. L'élève est régulièrement invité à s'auto-évaluer sur les compétences acquises.

Pour chaque cycle, les compétences générales, regroupées par domaine d'apprentissage, sont rappelées à titre indicatif. Il n'est pas question pour l'équipe enseignante de renseigner systématiquement toutes les cases du livret, mais bien de mentionner, au fur et à mesure des progrès, les acquisitions solides ayant pu être observées. Cette évaluation permet à l'élève de se repérer dans son parcours d'apprentissage, et à l'enseignant de choisir les situations adaptées pour assurer la progression.

Pour chaque élève, l'enseignant.e référent.e (instrument principal) s'assure de la mise en œuvre effective de l'ensemble des pratiques prévues dans le parcours. En cas de difficulté, il en réfère à la Direction qui peut, en fonction des situations, proposer des aménagements.

La durée du cycle est variable, en fonction des profils des élèves (généralement entre 3 et 5 ans). La validation complète d'un cycle nécessite la validation de l'ensemble des modules qui le composent.

Ces différents modules peuvent ne pas être validés la même année (sauf dérogation, 2 années maximum de décalage).

Les spectacles constituent un apport culturel indispensable à la formation des musiciens. La validation de fin de cycle intègre cette acquisition d'attitudes de spectateur. Ponctuellement, certains cours d'instrument ou ateliers de pratique collective peuvent consister à assister à un spectacle avec le professeur. Les cours ainsi modifiés ne seront pas reportés.

CYCLE I

Le premier cycle d'apprentissage de la musique a pour but d'amener les élèves vers une première maîtrise de l'instrument, mais aussi de leur permettre d'acquérir des compétences musicales de base (développement de l'oreille musicale, chant, acquisitions rythmiques, aisance corporelle). Le passage en second cycle nécessite que toutes ces compétences soient bien acquises.

Aisance corporelle	Posture - Equilibre corps / instrument Respiration Coordination et synchronisation des gestes instrumentaux
Technique et Musicalité	Attention portée à la qualité du son – Ajustements liés à l'amélioration du son Attention portée aux phrasés (respirations, respect du discours musical) Utilisation des articulations pour l'expression des caractères (lié / détaché...) Utilisation des nuances dans un but expressif Capacité à donner un départ Capacité à écouter les autres Technique instrumentale : - - - -
Domaine vocal	Aisance vocale – Facilité à chanter une phrase, un texte... Justesse d'intonation - Respect des mouvements mélodiques (기↘) Capacité à chanter des intervalles (8ve, 5te, 3ce, arpège) Capacité à reproduire vocalement une phrase vocale ou instrumentale Capacité à reproduire ses inventions Capacité à restituer le conséquent d'un antécédent Capacité à restituer un chant avec une rythmique corporelle simple
Domaine rythmique	Compréhension de la métrique, de la carrure Stabilité de la pulsation Capacité à reproduire une courte formule rythmique Capacité à improviser une phrase rythmique en respectant une carrure Capacité à produire fidèlement une phrase rythmique tout en suivant l'écoute d'un accompagnement (mémorisation ou lecture)

Le contenu du livret, en constante réflexion au sein du Conseil Pédagogique, est amené à évoluer au fil des ans.

Ecoute, Analyse	Capacité à mémoriser une phrase musicale Capacité à reproduire un son vocal ou instrumental (intonation) Capacité à discerner le nombre de parties d'une pièce polyphonique Capacité à discerner les éléments saillants d'une œuvre musicale (éléments de jeu sur la durée, l'intensité, les hauteurs, les timbres ; contrastes ; attaques, articulation, ornementation, accentuation, modulations, modes de jeu...) Capacité à repérer et nommer les formes et genres étudiés (ABA, canon, thème et variation, Rondo, Symphonie, Concerto) Capacité à reconnaître et nommer les formations instrumentales étudiées (orchestre à cordes, symphonique, d'harmonie et quatuor à cordes) Capacité à reconnaître les timbres au sein de l'orchestre Capacité à distinguer les fonctions tonales (tonique, dominante)
Lecture / Ecriture	Compréhension du système d'écriture de la musique (lien portée/hauteur, codage du rythme...) Capacité à déchiffrer un chant simple sans paroles Déchiffrage parlé et/ou frappé d'une phrase rythmique Capacité à écrire une mélodie simple (avec chiffrage rythmique, indication de tonalité...) Capacité à recopier la musique, à écrire ses propres inventions...
Culture musicale	Connaissance et utilisation de termes musicaux usuels Connaissance des principales époques de la musique savante occidentale Connaissance de quelques styles musicaux extra-européens Connaissance de quelques compositeurs majeurs Ateliers de pratique collective / musique d'ensemble
Méthodes de travail	Assiduité – Ponctualité - Gestion du matériel personnel (partitions, cahiers...) Motivation – Investissement personnel Régularité du travail personnel Entretien, réglage, accord de l'instrument Ecoute critique : capacité à évaluer la qualité de sa prestation Capacité à corriger ou améliorer sa prestation Autonomie dans la compréhension de l'organisation du discours musical (phrases, carrures, répétitions, variations...)

Modules à valider pour obtenir l'**Attestation d'Etudes Musicales** (AEM = Fin de Cycle I) :

- **Module de pratique instrumentale** : Lorsque le professeur référent estime que l'élève a acquis toutes les compétences requises, l'élève participe à l'examen de pratique instrumentale. Le programme présenté comporte au moins deux pièces (une imposée, une choisie par l'élève) et dure 5 à 10 minutes.
- **Module de Formation Musicale Appliquée (FMA = Formation par les pratiques collectives)** : Outre la formation instrumentale, les élèves reçoivent une formation vocale et rythmique à travers différents types d'ateliers de pratique artistique. A partir de la deuxième ou troisième année, ils sont invités à participer aux orchestres ou ensembles correspondant à leurs instruments. La validation de ce module nécessite tout d'abord que l'élève ait participé activement, tout au long du cycle, aux pratiques collectives qui lui sont proposées.

Pour tous les élèves ayant validé le module de pratique instrumentale (réussite à l'examen), un test organisé au mois de juin permet de déterminer quel groupe de Formation Musicale (CII) ou Formation Musicale Appliquée (fin CI) lui sera proposé l'année suivante.

➤ **Module de formation artistique et culturelle**

- Avoir participé à plusieurs projets artistiques
- Avoir assisté au moins à deux spectacles par an

En cas de validation partielle :

- Validation du Module de Pratique Instrumentale ⇒ L'élève suit le cours de Cycle II Instrument (45'). Il doit valider le module FMA dans les deux ans.
- Validation du Module de FMA ⇒ L'élève suit le cours de FM Cycle II. Il doit valider le module de Pratique Instrumentale dans les deux ans.

CYCLE II

Au cours du second cycle d'apprentissage de la musique, l'élève acquiert tous les outils nécessaires pour accéder à une pratique musicale autonome.

Technique et Musicalité	<p>Aisance avec l'instrument – Posture saine et adaptée</p> <p>Maîtrise du son – Capacité à varier le timbre à des fins expressives</p> <p>Variété et contrôle de l'articulation permettant de contraster le discours musical</p> <p>Qualité du phrasé (respirations, fluidité, clarté du discours)</p> <p>Ornementation variée et adaptée</p> <p>Connaissance et respect des principaux caractères du style</p> <p>Capacité à maintenir une vigilance musicale pendant toute la durée d'une pièce</p> <p>Plaisir de jouer avec les autres, engagement musical</p> <p>Capacité à donner un départ</p> <p>Adaptation du timbre, de l'intensité, du caractère, tenant compte des autres</p> <p>Ecoute des autres, adaptation en cas de difficultés (ralentis, recalages...)</p> <p>Capacité à suivre un geste de départ ou d'arrêt, à réagir aux indications (gestes, respirations...)</p>	Ecoute, Analyse	<p>Capacité à mémoriser une phrase musicale</p> <p>Compréhension du parcours harmonique d'une pièce classique</p> <p>Dans une polyphonie, repérage des rôles respectifs</p> <p>Repérage et reproduction des imitations, des répétitions...</p> <p>Capacité à repérer différents plans sonores</p> <p>Repérage d'une structure musicale</p> <p>Capacité à repérer les marqueurs d'une période stylistique</p> <p>Capacité à entendre une harmonie à partir d'une basse donnée</p>
Domaine vocal	<p>Plaisir de chanter seul / en groupe</p> <p>Justesse d'intonation – Adaptation du timbre de la voix au contexte musical</p> <p>Capacité à chanter tous les intervalles</p> <p>Capacité à reproduire vocalement une phrase vocale ou instrumentale doublée d'un accompagnement rythmique corporel</p> <p>Capacité à chanter des mélodies relevant d'esthétiques diverses, genres et styles variés</p> <p>Capacité à tenir sa voix en polyphonie</p> <p>Capacité à monter un chant avec paroles et accompagnement audio en autonomie</p> <p>Capacité à appliquer sa musicalité au domaine vocal</p>	Lecture / Ecriture	<p>Connaissance et utilisation de systèmes d'écriture diversifiés (Fac Simile, partition contemporaine, tablature, grille d'accords...)</p> <p>Déchiffrage chanté d'un texte musical (différentes clés), avec accompagnement</p> <p>Déchiffrage à l'instrument d'un texte musical (différentes clés)</p> <p>Capacité à écrire une mélodie avec sa ligne de basse (2 clés, avec chiffage rythmique, indication de tonalité...)</p> <p>Capacité à écrire une mélodie sur un accompagnement donné et inversement</p> <p>Capacité à écrire une mélodie structurée et son accompagnement</p> <p>Capacité à se servir librement d'un langage artistique en vue d'une réalisation originale</p> <p>Capacité à utiliser certains logiciels d'écriture musicale</p> <p>Capacité à suivre en temps réel un parcours dans une partition</p> <p>Capacité à comprendre et analyser le langage harmonique d'une partition</p> <p>Capacité à lire en sons réels des instruments transpositeurs</p> <p>Capacité à écrire une partition pour instrument transpositeur</p>
Domaine rythmique	<p>Analyse des métriques irrégulières</p> <p>Faculté à modifier le rythme d'une phrase musicale (binaire/ternaire...)</p> <p>Stabilité de la pulsation</p> <p>Capacité à reproduire une formule rythmique complexe</p> <p>Capacité à improviser une phrase rythmique respectant une clave composée</p> <p>Capacité à s'intégrer dans une polyrythmie</p> <p>Capacité à monter en autonomie une lecture rythmique complexe avec accompagnement audio</p>	Culture musicale	<p>Connaissance, compréhension et utilisation d'un vocabulaire musical précis (anacrouse, syncope, désinence, tension/détente, hémiole, cadences...)</p> <p>Connaissance des caractéristiques des principaux styles correspondant à l'instrument pratiqué</p> <p>Capacité à poser des repères esthétiques caractéristiques (époque, fonction, style, genre, aire culturelle, association de la musique à une autre forme d'art ...)</p> <p>Connaissance des œuvres majeures du répertoire de l'instrument pratiqué</p> <p>Capacité à mettre en relation les œuvres interprétées avec leur contexte stylistique, artistique (arts plastiques, théâtre, danse) et historique</p> <p>Connaissances organologiques en lien avec l'instrument pratiqué</p>
		Méthodes de travail	<p>Assiduité – Ponctualité - Gestion du matériel personnel (partitions, cahiers...)</p> <p>Motivation – Investissement personnel</p> <p>Régularité du travail personnel</p> <p>Entretien, réglage, accord de l'instrument</p> <p>Ecoute critique : capacité à évaluer la qualité de sa prestation</p> <p>Capacité à corriger ou améliorer sa prestation</p> <p>Autonomie dans le montage d'une pièce, avec choix conscients d'interprétation</p> <p>Capacité à définir les caractéristiques musicales d'un projet puis en assurer la mise en œuvre en mobilisant les ressources adaptées.</p> <p>Capacité à mener à bien un projet en autonomie</p> <p>Capacité à travailler en collaboration avec d'autres élèves dans l'élaboration d'un projet</p>

Modules à valider pour obtenir pour obtenir le **Brevet d'Etudes Musicales** (BEM = Fin de Cycle II) :

- **Module de pratique instrumentale** : Lorsque le professeur référent estime que l'élève a acquis toutes les compétences requises, l'élève participe à l'examen de pratique instrumentale. Le programme présenté comporte au moins deux pièces (une imposée, une choisie par l'élève) et durer 10 à 15 minutes.

En outre, chaque élève prépare une note de programme, qui présente la pièce et son contexte musicologique, le style, le compositeur, les choix d'interprétation...
- **Module de Formation Musicale** : Jouer de la musique s'inscrit dans une compréhension historique et stylistique, nécessite des connaissances théoriques, et se nourrit de la diversité des expériences musicales.
Pour valider ce module, plusieurs conditions :
 - Contrôle continu : évaluations menées tout au long de l'année de fin de cycle II
 - Examen écrit
 - Examen oral
 - Avoir assisté au moins à deux spectacles par an
 - Avoir fourni, pour le récital de fin de cycle, une note de programme présentant les compositeurs, les œuvres jouées...
- **Module de pratique collective** : La musique est un univers d'expressivité et de partage. Un musicien accompli doit savoir jouer avec les autres, mais aussi savoir organiser son travail, planifier les répétitions...
La validation de ce module nécessite tout d'abord que l'élève ait participé activement, tout au long du cycle, aux pratiques collectives correspondant à l'instrument pratiqué (orchestre à vent ou à cordes, ensemble de guitares, chorale...).
La validation de ce module est prononcée par l'enseignant qui a encadré l'atelier de pratique collective suivi pendant l'année de fin de cycle (orchestre, ensemble instrumental, chœur, musique de chambre...).

Après obtention du BEM, plusieurs choix s'offrent à l'élève :

- Poursuivre le cursus diplômant en entrant en troisième cycle. L'élève s'engage alors à suivre l'intégralité du cursus et à fournir le travail personnel justifiant le fait de bénéficier d'1h de cours d'instrument par semaine.
Les élèves de cycle 3 participent activement à la vie de l'établissement (notamment aux orchestres), jouant le rôle de tuteurs pour les élèves plus jeunes. Si la participation aux orchestres est impossible, d'autres modalités d'implication sont envisagées : Tutorer un ensemble de Musique de Chambre, assister un professeur en accompagnant au piano certains cours ou ateliers...
- S'orienter vers un Parcours Personnalisé (non diplômant) ou un parcours de Pratique Collective Accompagnée (PCA).

CYCLE III

Le Cycle III constitue l'aboutissement des études musicales au sein de l'établissement.

Les objectifs en termes de culture musicale et de pratique instrumentale prolongent ceux du Cycle II et conduisent à la structuration du projet personnel (véritable enjeu du Cycle III) dans le cadre d'une pratique amateur autonome.

C'est une phase d'approfondissement, pouvant conduire à une pratique amateur de haut niveau (l'élève prépare alors le CEM), ou à une orientation pré-professionnelle (entrée en cycle spécialisé pour préparer le DEM).

La préparation du DEM peut se faire sans avoir obtenu au préalable un CEM.

L'entrée en Cycle Spécialisé (préparation DEM) est prononcée par un jury lors d'un examen d'entrée. Elle peut toutefois être prononcée lors de l'obtention du CEM, si le jury estime que l'élève a la capacité de poursuivre en Cycle Spécialisé.

Les compétences visées représentent l'ensemble des savoirs savoir-être et savoir-faire constituant l'acte musical.

• SAVOIR-FAIRE INSTRUMENTAL ET MUSICAL

- Maîtriser l'ensemble des paramètres techniques (sonorité, respiration, articulations, nuances, justesse...) => une technique solide est la clé de la liberté d'interprétation
- Etre acteur de son interprétation
- Etre capable de faire des propositions d'interprétation concrètes et argumentées
- Etre capable de choisir un répertoire en fonction de ses goûts musicaux et de ses capacités techniques et musicales
- Evaluer son exécution, faire un diagnostic personnel, trouver les marges de progression et les moyens de progresser
- Avoir une bonne culture de l'instrument : organologie, histoire, répertoire, interprètes...
- Avoir des notions de facture et être capable de résoudre des problèmes mécaniques simples

• CULTURE MUSICALE

- Maîtriser les langages musicaux correspondant à sa pratique (déchiffrage, analyse, improvisation, harmonie, ornementation, phrasés...)
- Connaître les techniques d'instrumentation et d'arrangement
- Disposer d'une large ouverture dans la connaissance et la découverte des différents styles
- Disposer de repères musicaux historiques et stylistiques (connaissance des styles, capacité identifier, comparer, avoir un œil critique)
- Avoir conscience des différents styles et être capable si besoin de rechercher et mettre en œuvre les informations nécessaires à leur interprétation

- **AUTONOMIE ARTISTIQUE**

- Faire preuve des compétences nécessaires à la poursuite d'une pratique amateur (seul, en situation de groupe, sans encadrement ...)
- Fort des connaissances acquises en ce qui concerne la pratique, la connaissance du langage, l'autonomie, jouer un rôle de leader dans un ensemble amateur (organisation, choix des répertoires, méthodes de travail, préparation de supports ...)
- Être capable de s'orienter vers de nouvelles pratiques
- Être capable d'organiser une prestation scénique (répétitions, logistique, accueil du public, présentation...)

Modules à valider pour obtenir le **Certificat d'Etudes Musicales** (CEM = fin de Cycle III « amateur ») :

- **Module de pratique instrumentale** : Lorsque le professeur référent estime que l'élève a acquis toutes les compétences requises, l'élève participe à l'examen de pratique instrumentale. Le programme présenté comporte au moins trois pièces dans des styles différents, dont une imposée, et dure environ 20 minutes.

En outre, chaque élève prépare une note de programme, qui présente les pièces et leur contexte musicologique (style, compositeur, choix d'interprétation...).
- **Module de Formation Musicale** :
Pour valider ce module, plusieurs conditions :
 - Contrôle continu : évaluations menées tout au long de l'année de fin de cycle III
 - Examen écrit
 - Examen oral
 - Présentation d'un projet artistique personnel
 - Avoir assisté au moins à deux spectacles par an
 - Avoir participé au moins à trois projets artistiques par an
 - Avoir fourni, pour le récital de fin de cycle, une note de programme présentant les compositeurs, les œuvres jouées...
- **Module de pratique collective** :
La validation de ce module nécessite tout d'abord que l'élève ait participé activement, tout au long du cycle, aux pratiques collectives correspondant à l'instrument pratiqué (orchestre à vent ou à cordes, ensemble de guitares, chorale...).
L'élève doit en outre présenter une pièce de musique de chambre (la pièce de musique de chambre est interprétée le jour de l'examen de pratique instrumentale ou lors d'un examen spécial « musique de chambre »).
- **Module optionnel** :
Pour compléter sa formation, l'élève a le choix entre différents modules optionnels.
La validation est prononcée par l'enseignant qui a encadré le module suivi pendant l'année de fin de cycle III.

Modules à valider pour obtenir le **Diplôme d'Etudes Musicales** (DEM = fin de Cycle III « pré-professionnel ») :

- **Module de pratique instrumentale :** A l'issue des deux années de Cycle Spécialisé, l'élève présente un programme d'environ 30 minutes, constitué avec une diversité de style tout en conservant une cohérence artistique globale.
En outre, chaque élève prépare une note de programme, qui présente les pièces et leur contexte musicologique (style, compositeur, choix d'interprétation...).
- **Module de Formation Musicale :**
Pour valider ce module, plusieurs conditions :
 - Contrôle continu : évaluations menées tout au long de l'année de fin de cycle III
 - Examen écrit
 - Examen oral
 - Avoir assisté au moins à deux spectacles par an
 - Avoir participé au moins à trois projets artistiques par an
 - Avoir fourni, pour le récital de fin de cycle, une note de programme présentant les compositeurs, les œuvres jouées...
- **Module d'analyse :**
 - Examen écrit
- **Module de pratique collective :**
La validation de ce module nécessite tout d'abord que l'élève ait participé activement, tout au long du cycle, aux pratiques collectives correspondant à l'instrument pratiqué (orchestre à vent ou à cordes, ensemble de guitares, chorale...).
L'élève doit en outre présenter une pièce de musique de chambre (la pièce de musique de chambre est interprétée le jour de l'examen de pratique instrumentale ou lors d'un examen spécial « musique de chambre »).
- **Module « projet personnel » :**
Pour clore sa formation, l'élève présente un projet artistique personnel (spectacle, enregistrement, projet adressé à des élèves de Cycle I ou Cycle II...).
C'est la direction du Conservatoire qui valide ce module.



SUIVI PÉDAGOGIQUE ET ARTISTIQUE PARCOURS DANSE 2022-2023

Nom de l'élève :

Prénom :

Né(e) le :

Scolarité :

Scolarité au Conservatoire :

1ère inscription au CMDT :

Discipline(s) :

Musique :

Fréquence des cours :

OBSERVATIONS COMMUNES AUX 3 ESTHÉTIQUES

SEMESTRE 1 (2022-2023)

I. PRÉSENCE, ASSIDUITÉ

Classique :

Professeur : remarques ..

Contemporain :

Jazz :

II. ENGAGEMENT/ MOTIVATION/ ÉCOUTE

Classique :

Contemporain :

Jazz :

III. AUTONOMIE (capacité à porter un regard critique, auto et co-évaluation, prise d'initiative...)

Classique :

Contemporain :

Jazz :

COURS-MODULES PROJET DANSE

Semestre 1 (2022-2023)

CLASSIQUE

Cours : appréciations ...

Module- Projet : appréciations ...

CONTEMPORAIN

Cours : appréciations ...

Module- Projet : appréciations ...

JAZZ

Cours : appréciations ...

Module- Projet : appréciations ...

LIVRET DE SUIVI DES ÉLÈVES

CURSUS DANSE – FIN DE CYCLE 1

2022-2023

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Scolarité au Conservatoire :

Musique :

Nombre d'années à la pratique de la danse :

- Parcours découverte éveil, initiation, pré-cursus :
- Danse classique :
- Danse contemporaine :
- Danse jazz :

Nombre d'années à la pratique :

- D'un instrument :
- De chant choral :

Modules projets auxquels l'élève a participé :

Stages, ateliers, rencontres... :

Spectacles auxquels l'élève a assisté

Spectacles auxquels l'élève a participé :

VALIDATION DE FIN DE CYCLE I

Le cycle 1 en danse est ponctué par un conseil de scolarité, ainsi que par un temps de restitution conçu comme un temps d'échange et de rencontre permettant de valider l'acquisition des compétences requises pour le cycle suivant.

MODULE DE DANSES : *Préciser les disciplines*

CONSEIL DE SCOLARITÉ :

- **Commentaires des professeurs référents** :

- **ÉVALUATION** : *Commentaires Jury*

➤ **RÉSULTAT** :

Date :

Le directeur, Frédéric Nael

ÉVALUATION PAR COMPÉTENCES - 1^{ER} CYCLE

	DANSE CONTEMPORAINE	DANSE JAZZ	DANSE CLASSIQUE
1- Conscience corporelle (disponibilité, qualité des appuis dans le sol, ancrage, verticalité, volumes, posture...)			

	DANSE CONTEMPORAINE	DANSE JAZZ	DANSE CLASSIQUE
2- Apprentissage des langages techniques (mobilité de la colonne vertébrale, travail des bras et des mains, travail de jambes, gestion du poids du corps, travail du sol, éléments techniques et pas de liaison, vocabulaire...)			
	DANSE CONTEMPORAINE	DANSE JAZZ	DANSE CLASSIQUE
3- Espace (orientations, directions, niveaux, plans, parcours, chemins, prise d'élan, projection...)			
	DANSE CONTEMPORAINE	DANSE JAZZ	DANSE CLASSIQUE
4- Temps et musicalité (relation à la musique et au rythme, dynamiques et qualités de mouvements, vitesses, durées, vocabulaire...)			

	DANSE CONTEMPORAINE	DANSE JAZZ	DANSE CLASSIQUE
5- Travail de l'écoute et de la relation au groupe, aux autres (capacité à écouter et à regarder les autres, à danser seul et à plusieurs...)			
	DANSE CONTEMPORAINE	DANSE JAZZ	DANSE CLASSIQUE
6- Improvisation & composition (créativité, autonomie, capacité à faire des choix cohérents, à répondre à une consigne précise...)			
	Danse Contemporaine	DANSE JAZZ	DANSE CLASSIQUE
7- Module projet Culture chorégraphique (connaissance de quelques styles chorégraphiques, chorégraphes, gestes fondateurs et technique découlant du répertoire...)			

	DANSE CONTEMPORAINE	DANSE JAZZ	DANSE CLASSIQUE
8- Engagement Motivation Autonomie			

LIVRET DE SUIVI DES ÉLÈVES

CURSUS DANSE – FIN DE CYCLE III

2022-2023

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Scolarité au Conservatoire :

Musique :

Nombre d'années à la pratique de la danse :

- Parcours découverte éveil, initiation, pré-cursus :
- Danse classique :
- Danse contemporaine :
- Danse jazz :

Nombre d'années à la pratique :

- D'un instrument :
- De chant choral :

Modules projets auxquels l'élève a participé :

Spectacles auxquels l'élève a assisté :

Spectacles auxquels l'élève a participé :

VALIDATION DE FIN DE CYCLE III

Le cycle III en danse est ponctué par un conseil de scolarité, ainsi que par un examen sous forme de projet personnel permettant de valider l'acquisition des compétences requises pour le cycle suivant.

MODULE DE DANSES : *Préciser les disciplines*

CONSEIL DE SCOLARITÉ : *Date*

- **Commentaires des professeurs référents** :

EXAMEN : *Date*

- **Commentaires** : *Jury*

➤ **RÉSULTAT** :

Date : Le 04 Juillet 2023

Le directeur, Frédéric Nael

ÉVALUATION PAR COMPÉTENCES – CYCLE III

	DANSE CONTEMPORAINE	DANSE JAZZ	DANSE CLASSIQUE
9- Conscience corporelle (disponibilité, qualité des appuis dans le sol, ancrage, verticalité, volumes, posture...)			

	DANSE CONTEMPORAINE	DANSE JAZZ	DANSE CLASSIQUE
10- Langages techniques (mobilité de la colonne vertébrale, travail des bras et des mains, travail de jambes, gestion du poids du corps, travail du sol, éléments techniques et pas de liaison, vocabulaire...)			

	DANSE CONTEMPORAINE	DANSE JAZZ	DANSE CLASSIQUE
11- Espace (orientations, directions, niveaux, plans, parcours, chemins, prise d'élan, projection...)			
12- Temps et musicalité (relation à la musique et au rythme, dynamiques et qualités de mouvements, vitesses, durées, vocabulaire...)			

	DANSE CONTEMPORAINE	DANSE JAZZ	DANSE CLASSIQUE
13- Travail de l'écoute et de la relation au groupe, aux autres (capacité à écouter et à regarder les autres, à danser seul et à plusieurs...)			
	DANSE CONTEMPORAINE	DANSE JAZZ	DANSE CLASSIQUE
14- Improvisation & composition (créativité, autonomie, capacité à faire des choix cohérents, à répondre à une consigne précise...)			

	DANSE CONTEMPORAINE	DANSE JAZZ	DANSE CLASSIQUE
15- Module projet Culture chorégraphique (connaissance de divers styles chorégraphiques, de chorégraphes, de gestes fondateurs et de techniques découlant du répertoire...)			
	DANSE CONTEMPORAINE	DANSE JAZZ	DANSE CLASSIQUE
16- Engagement Motivation Autonomie			